



DÉMOCRATIE LOCALE PARTICIPATIVE DU XVème



Budget Participatif 2015

Proposition des associations Démocratie Locale Participative du 15e et France Bénévolat Paris

Objectif de l'idée

Réalisation du "**Kiosque de la fraternité et de la solidarité**", place Geneviève Anthonioz – De Gaulle

Descriptif de l'idée proposée

LIMINAIRE

"J'ai résolu de ne jamais prendre mon parti de la misère. (...) Et si j'ai la tentation forte de détourner mon regard de ce que vivent les pauvres, c'est leur espérance qui me remet sur le chemin. (...) Impossible, dans cette histoire, d'écrire le mot "fin".

"Secret de l'espérance" de Geneviève ANTHONIOZ De GAULLE

*"C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris la disparition de Geneviève Anthonioz De Gaulle. Une très grande dame nous quitte. Résistante, déportée, combattante inlassable des exclusions à la tête d'ATD Quart-Monde, Geneviève Anthonioz De Gaulle a engagé sa vie **au service de la fraternité et de la solidarité**. Je salue avec un immense respect la mémoire de celle, qui, par son courage et par son action, nous a sans cesse rappelé que la dignité humaine n'est pas négociable."*

M. Bertrand DELANOË (communiqué 15/02/2005).

"Vous avez rendu hommage à une personnalité extraordinaire, qui le mérite amplement et qui mérite qu'un tel hommage lui soit rendu, puisque vous l'avez dit, ce fut la première femme à avoir été Grand Croix dans la Légion d'Honneur.

Votre proposition concernant Madame ANTHONIOZ-de GAULLE est un symbole fort. J'ai

donc demandé à Hélène MACE de LEPINAY qui est la petite nièce du Général de GAULLE, de recueillir aussi l'accord de la famille, de sa tante, ce qu'elle a fait, et le résultat a été positif. "

M. Philippe GOUJON (14/04/2008)

"C'est pourquoi les élus de gauche ont proposé que la place située à l'angle des rues de Vaugirard et de la Convention porte désormais le nom de place Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Ce vœu, adopté à l'unanimité du conseil d'arrondissement du 15e est désormais porté par le groupe socialiste, radical de gauche et apparentés devant notre Assemblée qui aura, j'en suis sûr, à cœur de lui réserver l'accueil le plus favorable. "

M. Claude DARGENT (2008, V. 11)

HOMMAGE NATIONAL

Le 14 avril 2008, un vœu en Conseil d'arrondissement, proposant de donner à la place de la Convention le nom de Geneviève Anthonioz – De Gaulle fut adopté à l'unanimité. Le 15 mai 2008, cette proposition fut définitivement adoptée à l'unanimité par le Conseil de Paris.

En rendant un vibrant hommage à Geneviève Anthonioz – De Gaulle, Bertrand Delanoë, Maire de Paris, inaugura cette place le 14 février 2012.

Enfin, sur décision du Président de la République, François Hollande, le **transfert des cendres de Geneviève Anthonioz – De Gaulle au Panthéon** sera célébré, le 27 mai 2015, avec trois autres de ses compagnons de la Résistance. La République rendra ainsi le plus important des hommages à ces figures illustres de la Nation.

PROPOSITION

Pour commémorer le souvenir d'une célébrité sur une place qui porte son nom, il est d'usage soit d'ériger une statue plus ou moins importante selon son statut ou sa renommée, soit d'apposer une simple plaque.

Les associations Démocratie Locale Participative du 15e et France Bénévolat Paris proposent une démarche complémentaire pour témoigner le respect exprimé au nom des habitants par tous les Conseillers de Paris (vœux adoptés à l'unanimité des deux Conseils) à la mémoire de cette "très grande dame", si effacée, mais dont il convient de perpétuer le souvenir tant ses "combats inlassables" furent importants, et surtout exemplaires en cette période de crise où le nombre de déshérités ne cesse de croître :

Proposer un concours d'artistes pour créer une oeuvre d'art, qui marquerait l'entrée de la station de Métro sur cette place et qui pourrait être dénommée "Kiosque de la fraternité et de la solidarité".

A l'exemple de la bouche de métro située place Colette, en face de la Comédie-Française, conçue par Jean-Michel Othoniel, et appelée le "Kiosque des noctambules" (inauguré en octobre 2000 pour le centenaire du métro de Paris), les deux associations proposent de

réaliser un "**Kiosque de la fraternité et de la solidarité**" en hommage à Geneviève Anthonioz – De Gaulle.

ARGUMENTATION

- Le "**Kiosque de la fraternité et de la solidarité**", serait l'expression artistique du symbole d'une "dignité humaine jamais négociable", jalonnant le "chemin de l'espérance" que n'a jamais cessé de parcourir toute sa vie durant Geneviève Anthonioz – De Gaulle. Une telle représentation artistique ne peut se situer au fin fond d'un espace urbain ou le long d'une sente parisienne, mais bien au bord d'une des voies les plus fréquentées de Paris (rue Vaugirard), la plus longue peut-être, et pour reprendre le propos liminaire, dont il est difficile "d'en écrire la fin".

- Le "**Kiosque de la fraternité et de la solidarité**" devrait envelopper un équipement qui fut longtemps le seul abri des déshérités face au joug des climats rigoureux ou à celui des agressions barbares : le Métropolitain. Ce droit à l'abri que tant de fois Geneviève Anthonioz – De Gaulle a réclamé pour les plus pauvres, s'est maintes fois concrétisé, et le plus simplement, dans des hébergements providentiels en ces dédales souterrains.

- Le "**Kiosque de la fraternité et de la solidarité**" devrait signaler le seuil d'un espace public, lieu et souvent facteur de rencontre entre des hommes en quête d'un devenir et quelques fois d'une solidarité. Ce fut d'abord le creuset d'un espoir quotidien pour nombre de provinciaux, venus trouver asiles et emplois après les deux guerres mondiales, puis aujourd'hui celui de tant d'êtres, nés dans un environnement hostile à leur épanouissement et épris des valeurs d'une société libre et fraternelle. Comme l'a vécu Geneviève Anthonioz –De Gaulle en un autre cadre lorsqu'elle éprouvait le besoin inextinguible de solidarité, ce labyrinthe de couloirs souterrains est également le théâtre quotidien d'expressions, d'élans et d'actes de fraternité et de solidarité de la part d'inconnus qui ne se voient que le bref instant d'une main tendue ou d'un regard attentionné.

- Le "**Kiosque de la fraternité et de la solidarité**", par sa facture artistique, devrait participer à la mémoire collective de notre arrondissement qui abrita tant d'artistes audacieux, en butte à l'académisme. Le XVème est un arrondissement récent où le tissu urbain autorise les audaces les plus créatives sans porter atteinte au patrimoine d'une cité, ni préjudice par le remplacement de l'actuelle bouche de Métro dont le design si commun, n'interdit nullement la transformation du lieu.

Fort de l'adhésion probable des artistes, cette proposition ne doit pas craindre d'essayer les critiques comme d'autres l'ont vécu en leurs temps lors des réalisations d'Hector Guimard, maître de l'Art Nouveau, architecte chargé de l'édification des bouches de métro au début du XXème siècle. Bien au contraire, cette proposition rappelle, davantage encore, que le XVème fut, notamment avec La Ruche, une terre d'accueil pour les expressions contemporaines les plus diverses et dans tous les domaines.

MÉTHODE

Pour créer un symbole urbain en l'hommage et en souvenir des "combats inlassables" menés par Geneviève Anthonioz – De Gaulle sur la place qui porte son nom, le Budget Participatif constitue une réelle opportunité puisque la méthode proposée repose sur un préalable, à savoir la forte participation des habitants pour en définir le cahier des charges. En vertu de ce **principe de participation active**, il est possible de recueillir des

fonds complémentaires dans le cadre de la procédure dite de la "Commande publique".

La procédure dite de la "Commande publique", créée par Bernard Anthonioz, époux de Geneviève Anthonioz – De Gaulle, désigne à la fois un objet – l'art qui, sortant de ses espaces réservés, cherche à rencontrer la population dans ses lieux de vie – et une procédure, marquée par différentes étapes, de l'initiative du commanditaire jusqu'à la réalisation de l'oeuvre et sa réception par le public.

Avant d'arrêter un cahier des charges, les habitants seront largement associés et mis à contribution, à savoir comment ils définissent et représentent la fraternité et la solidarité ? Par quelles images, quels signes, quels symboles ? Par quels sons ...

Les deux associations Démocratie Locale Participative du 15e et France Bénévolat Paris, en concertation avec des établissements scolaires, des centres sociaux et des associations de réinsertion des jeunes, des EPHAD, tous volontaires, organiseront une collecte d'expressions par des concours de dessin, des expressions recueillies à l'aide de réseaux sociaux dédiés, des interviewes vidéos des aînés, sur leurs vécus et leurs souvenirs respectifs ... Toutes les formes d'expression ainsi collectées seront présentées dans le cadre d'une **exposition qui constituera un corpus de repères** pour les artistes et marquera le lancement du projet. Pour France Bénévolat, il s'agit de faire que cette implication collective soit un moyen d'un projet intergénérationnel entrant dans son programme « Solidâges 21 » ® (Voir www.solidages21.org), ce programme étant lui-même d'ailleurs soutenu par la Mairie de Paris. L'exposition se tiendra en Mairie du XVème.

A l'ouverture de cette exposition, un débat public sera organisé pour affirmer cette adhésion collective des habitants autour de ce projet. Un comité de pilotage sera mis en place, comprenant notamment quelques membres des deux associations ayant proposé cette idée. Il rédigera le cahier des charges et désignera les artistes invités à concourir. En clôture de cette exposition, il est envisagé par ce comité une présentation publique des artistes invités et des témoignages d'habitants impliqués et un rappel de l'échéancier.

Situation actuelle – Diagnostic

La place Geneviève Anthonioz – De Gaulle est actuellement un espace public très fréquenté puisqu'un multiplex Gaumont est installé en bordure. Ce multiplex est en cours de réaménagement pour proposer 9 salles de projection, ce qui augmentera la capacité d'accueil de celui-ci et son rayonnement sur l'arrondissement.

Quant à l'aspect paysager actuel, cette place constitue à elle seule un **véritable catalogue de mobiliers urbains parisiens**, disséminés sur un plateau dénivelé et interrompu par un petit emmarchement : deux modèles de cabines téléphoniques, une fontaine Wallace et un autre point d'eau, un kiosque à journaux et une colonne Morris, deux grandes boîtes aux lettres, des bancs en bois et des supports pour s'asseoir en pierre, une sucette avec plan du quartier et une horloge, deux alignements remarquables de potelets,... enfin un ensemble d'arbres couvrant l'espace public. Contrairement à l'autre versant, aucune terrasse commerciale ne s'étend sur le domaine public.

L'aménagement actuel sans ligne directrice, ni parti architectural précis incite à en revoir le

dessin et permettra qu'une oeuvre, tel que le "**Kiosque de la fraternité et de la solidarité**", en marque la symbolique culturelle forte puisque la place offre une grande visibilité tant des promeneurs que des automobilistes qui rentrent dans Paris.

Plusieurs contacts positifs ont déjà été pris avec des services culturels et de la RATP pour en évaluer la faisabilité.

Expérience précédente

Le meilleur exemple de faisabilité et d'exemplarité demeure le célèbre "Kiosque des noctambules" qui couvre la bouche de métro "Palais-Royal". Cette oeuvre fait aujourd'hui pleinement partie du paysage urbain du quartier et constitue un repère de tous les parisiens comme des touristes.

Évaluation du coût du projet

Le coût du projet ne peut être établi puisque l'oeuvre d'art n'est point encore dessinée, que sa confection et la nature des matériaux ne sont pas encore définie.

Toutefois, de par sa symbolique et l'hommage rendu à une grande personnalité, il est certain que ce projet **recueillera des contributions financières** d'Institutions de la République et de mécènes.

D'autre part, au cours du débat "Culture et vivre ensemble", organisé le 5 février 2015 au "104", et suite à notre question, il a été rappelé par les deux Adjointes de la Maire de Paris que les propositions d'idée ne peuvent toutes se circonscrire dans le seul délai d'une année dès lors qu'une véritable participation des habitants est programmée dans l'élaboration du projet culturel. Et, de ce fait, selon leurs conseils, de tels projets doivent également être déposés dans le cadre du Budget participatif 2015.

